

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JANVIER 2023

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS
Le mardi vingt-quatre, à 18h30

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur de la mairie, à la convocation de **Catherine RICHARD, maire**.

Étaient présents : BACHELIN Colette, CRAPART Patricia, COURSOLLE Véronique, DUBOIS Sylvain, DUSSAUSOY Bastien, GENEL Serge, GUÉNARD Nathalie, HENAUT Pierre, LEDAIN Thomas, LEVASSEUR Jean-Jacques, MARTEL Maryvonne, POTIN Bertrand, RICHARD Catherine.

Absent excusé : GUITTARD Erik (pouvoir à Sylvain DUBOIS).

Absent : /

Convocation du 17 janvier 2023

Affichage du 17 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice :	14
Nombre de membres présents :	13
Nombre de votants :	14

-a- **Signature de la liste d'émargement.**

-b- **Désignation du secrétaire de séance.**

Patricia CRAPART est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance par le conseil municipal.

-c- **Lecture et adoption du procès-verbal du dernier conseil municipal.**

Après présentation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

-d- **Signature du registre** par le maire et le secrétaire de séance.

-1- OBJET : DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT

Pour une population municipale de 500 à 1 499 habitants, le nombre de conseillers municipaux est de 15, le nombre d'adjoints est au maximum de 4.

Le maire propose à l'assemblée :

- de porter le nombre d'adjoints à 2.

Délibération acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents et représentés.

-2- OBJET : ÉLECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Le maire propose à l'assemblée :

De procéder à l'élection d'un 2^{ème} adjoint, Madame Véronique COURSOLLE gardant ses fonctions de 1^{ère} adjointe.

DÉROULEMENT DE CHAQUE TOUR DU SCRUTIN

PREMIER TOUR

Nom et prénom du candidat :	Serge GENEL
Nombre de votants :	14
Majorité absolue :	8

RÉSULTAT DU 1^{er} TOUR DU SCRUTIN

Nombre de suffrages obtenus :	13 (13 pour et 1 blanc)
-------------------------------	-------------------------

PROCLAMATION DE L'ÉLECTION 2^{ème} ADJOINT

Monsieur Serge GENEL a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

-3- OBJET : FIXATION DES INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Proposition des indemnités suivantes :

- maire : 40,30 %

- 1^{er} adjoint : 10,70 %
- 2^{ème} adjoint : 10,70 %

Délibération acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents et représenté.

-4- OBJET : ORDRE DU TABLEAU

Madame Catherine RICHARD	maire
Madame Véronique COURSOLLE	1 ^{ère} adjointe
Monsieur Serge GENEL	2 ^{ème} adjoint
Madame Maryvonne MARTEL	conseillère municipale
Monsieur Sylvain DUBOIS	conseiller municipal
Monsieur Bastien DUSSAUSOY	conseiller municipal
Monsieur Bertrand POTIN	conseiller municipal
Madame Nathalie GUÉNARD	conseillère municipale
Monsieur Erik GUITTARD	conseiller municipal
Monsieur Jean-Jacques LEVASSEUR	conseiller municipal
Madame Patricia CRAPART	conseillère municipale
Monsieur Thomas LEDAIN	conseiller municipal
Madame Colette BACHELIN	conseillère municipale
Monsieur Pierre HENAUT	conseiller municipal

-5- OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES DU SIVU « Le Point du Jour »

Suite à la démission de Monsieur Kévin FALAIZE, il convient de nommer 1 nouveau membre.

DÉROULEMENT DU 1^{er} TOUR DU SCRUTIN

Noms et prénoms des candidats :	BACHELIN Colette et LEDAIN Thomas
Nombre de votants :	14
Majorité absolue :	8

RÉSULTAT DU 1^{er} TOUR DU SCRUTIN

Nombre de suffrage obtenus :	Colette BACHELIN = 5 Thomas LEDAIN = 8 Nul = 1
------------------------------	--

Les membres qui SIVU sont donc, à compter de ce jour :

- Madame Catherine RICHARD - Madame Véronique COURSOLLE - Monsieur Serge GENEL
- Madame Nathalie GUÉNARD - Monsieur Thomas LEDAIN

-6- OBJET : MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME - PLUIH

L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

VOIES GOUDRONNÉES

L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

BÂTIMENTS COMMUNAUX, RÉPARATION ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES

- présidente** : Nathalie GUÉNARD **vice-président** : Bastien DUSSAUSOY
membres : - Sylvain DUBOIS - Bertrand POTIN - Erik GUITTARD

CIMETIÈRE

- présidente** : Maryvonne MARTEL **vice-président** : Jean-Jacques LEVASSEUR

membres : - Luc DUSSAUSOY

- Nicole PERDREAU

- Colette BACHELIN

PARTS D'USAGE / BOIS

président : Jean-Jacques LEVASSEUR

vice-président : Serge GENEL

membres : - Erik GUITTARD

- Bertrand POTIN

- Sylvain DUBOIS

- Bastien DUSSAUSOY

RELATIONS

présidente : Patricia CRAPART

vice-présidente : Véronique COURSOLLE

membres : - Sylvain DUBOIS

- Nathalie GUÉNARD

- Thomas LEDAIN

CHEMINS COMMUNAUX / FOSSÉS

président : Bastien DUSSAUSOY

vice-président : Erik GUITTARD

membres : - Jean-Jacques LEVASSEUR

- Bertrand POTIN

EMBELLISSEMENT

présidente : Véronique COURSOLLE

vice-président : Thomas LEDAIN

membres : - Serge GENEL

- Maryvonne MARTEL

- Bastien DUSSAUSOY

MANIFESTATIONS

présidente : Véronique COURSOLLE

vice-président : Pierre HENAUT

membres : - Erik GUITTARD

- Nathalie GUÉNARD

ACTIONS SOCIALES

présidente : Véronique COURSOLLE

vice-président :

membres : - Maryvonne MARTEL

- Colette BACHELIN

- Catherine DE FELICE

- Anne-Marie DEWOLFE

- Mickaël GUERY

- Michaël HANTZ

-7- OBJET : TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE COMMUNALE SERVANT DE CANTINE SCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Suite au constat des problèmes de chauffage, dans la salle communale, qui est utilisée par le syndicat scolaire pour la cantine, il est nécessaire d'entreprendre des travaux pour remettre aux normes et installer des chauffages moins énergivores.

Le maire propose à l'assemblée :

- de prévoir cet investissement pour un montant maximum de **23 382,68 € HT soit 26 335,22 € TTC**,

- d'inscrire cet investissement au budget primitif 2023, au chapitre 23, article 2313 « immobilisations en cours ».

- de solliciter l'État pour réaliser cet investissement en demandant une subvention DETR de 35 à 55 %, pour mener à bien cette opération (soit 12 860,47 €).

Délibération acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents et représenté.

-8- OBJET : TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE COMMUNALE SERVANT DE CANTINE SCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION API

Suite au constat des problèmes de chauffage, dans la salle communale, qui est utilisée par le syndicat scolaire pour la cantine, il est nécessaire d'entreprendre des travaux pour remettre aux normes et installer des chauffages moins énergivores.

Le maire propose à l'assemblée :

- de prévoir cet investissement pour un montant maximum de **23 382,68 € HT soit 26 335,22 € TTC**,

- d'inscrire cet investissement au budget primitif 2023, au chapitre 23, article 2313 « immobilisations en cours ».

- de solliciter l'État pour réaliser cet investissement en demandant une subvention API de 30 %, pour mener à bien cette opération (soit 7 014,80 €).

Délibération acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents et représenté.

-9- OBJET : TARIFS ET CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE DE BEUVARDES

Proposition de conserver les tarifs actuels, mais de ne plus reverser au CCAS, étant donné que celui-ci n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2023.

Délibération acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents et représenté.

-10- OBJET : REVERSEMENT DES REVENUS

Proposition de ne plus reverser au CCAS, étant donné que celui-ci n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2023, une partie des revenus des baux de locations des biens communaux et parts d'usage de M. Hervé et M. et Mme DOUËLE.

Délibération acceptée à l'unanimité par l'ensemble des présents et représenté.

-11- INFORMATIONS DIVERSES

Arrêté de virement de crédit

Le maire a pris un arrêté de virement de crédit budgétaire afin de transférer la somme de 1 500,00 € du chapitre 022 (dépenses imprévues) vers le chapitre 011 (charges générales).

Correspondant incendie secours

Monsieur Thomas LEDAIN se propose pour être le correspond de la commune.

Correspondant défense

Monsieur Bastien DUSSAUSOY se propose pour être le correspondant défense. Une réunion est prévue le 09/03/2023 à Château-Thierry.

Boulangerie

Des photos de l'état de la boulangerie ont été diffusées lors du conseil municipal.

Les serrures ont été changées sur recommandation du mandataire judiciaire. Le 1^{er} février 2023, une vente du matériel sera organisée. Si personne n'est intéressée, celui-ci reviendra à la commune.

Une invitation sera transmise prochainement aux membres du conseil, pour visiter les locaux de la boulangerie et de l'appartement. Celle-ci sera suivie d'une réunion, afin de débattre du devenir de la boulangerie.

Une convention va être mise en place entre la mairie et M. Bocquillon, pour la mise à disposition gracieuse du garage.

Achat de matériels

Des devis des établissements MP Pro et ROCHA ont été proposés pour l'achat de petits matériels (débroussailleuse, chariot, ...). La commission de gestion du personnel devra prochainement se réunir afin d'étudier cette proposition et choisir le matériel le plus adéquat pour les agents communaux.

La société ROCHA propose également de faire une reprise du matériel « *non utilisé* » de la commune (balayeuse).

Réparation Kangoo

Des réparations normales d'usures doivent être envisagées pour le kangoo. Un devis, d'une somme de 445,20 € a été proposé par HM Réparations.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ce devis.

Invitation PLUIH

Une réunion sera prévue le 12 avril 2023 (*date à confirmer*), à la mairie, afin d'étudier le zonage et le règlement du prochain PLUIH. L'ensemble des membres du conseil municipal sont conviés à cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et nul ne demandant la parole, la séance est levée à 20h33.

À Beuvarde, le 25 janvier 2023

Le maire
Catherine RICHARD



la secrétaire de séance
Patricia CRAPART